

Envoi : 21/03/2017

Réception par le Préfet : 21/03/2017

Publication : 24/03/2017



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CD-2017-2-10-3

**Séance du** vendredi 17 mars 2017

## **POLITIQUE DE L'HABITAT**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

### **PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. DELMOND donne procuration à M. STRAUMANN, Président du Conseil départemental.  
M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.  
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission Solidarité, Famille, Insertion et Logement lors des réunions des 23 et 26 septembre 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Inscrit au titre du Budget Primitif 2017 pour la politique de l'Habitat – Politique H02:

#### En dépenses :

- en fonctionnement, 578 500 € de crédits de paiement
- en investissement, 4 319 609 € de crédits de paiement

En recettes :

- en fonctionnement, une recette de 100 000 €
- en investissement, une recette de 5 521 744,80 €

- ❖ Donne délégation à la Commission permanente pour ce qui concerne la mise en œuvre de la politique départementale de l'Habitat.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité